



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des Lettres
Centre de recherche
en Langues et littératures européennes comparées (CLE)

Vade-mecum

pour
l'étudiant et le chercheur
en

**Langues et littératures européennes
comparées**

mars 2008

www.unil.ch/leuc

SOMMAIRE

1. Projets de travaux et dossiers d'examens	3
2. Recherches bibliographiques	4
2.1. Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU)	4
2.2. Bases de données	4
2.3. Bibliothèques numériques	5
2.4. Autres sources d'informations	5
3. Organisation des références bibliographiques	5
4. Rédaction et mise en forme	6
Mise en page, résumé, sommaire, citations, notes	
5. Relecture	7
6. Travaux écrits	8
7. Examens	8
7.1. Délais de remise des dossiers	8
7.2. Durée et déroulement des examens	8
7.3. Quelques critères d'évaluation	8
7.4. Soutenance du mémoire	9
8. Contacts	9
9. Page de titre	10

1. PROJETS DE TRAVAUX ET DOSSIERS D'EXAMENS

Chaque étudiant en littérature comparée a un profil différent selon les disciplines et les langues qu'il souhaite mettre en relation. Afin que nous puissions vous aider dans la correction de vos travaux, il est indispensable que vous utilisiez une page de titre comme celles décrites au point 9 pour tous les documents que vous rendez dans le cadre des enseignements en Langues et littératures européennes comparées.

Lorsque vous entreprenez un travail (travail écrit de séminaire ou projet de recherche pour le mémoire ou pour la thèse) ou que vous passez un examen en littérature comparée, vous devez soumettre un projet à votre enseignant. Il devrait tenir sur 2 à 3 pages (en Times 11, interligne 1,5), et contenir en plus une bibliographie et les textes du corpus en annexe. Conformez-vous aux exemples donnés au chapitre 9 (et téléchargeables en document Word sur le site www.unil.ch/leuc) pour la page de titre. Vous trouvez ci-dessous des éléments destinés à vous aider dans l'élaboration de votre projet et à mieux structurer votre propos. Reprenez les titres et intertitres des points indiqués ci-dessous dans votre projet.

1. Titre

Le titre indique la problématique, la question ou la thèse générale du travail. Le sous-titre précise le corpus étudié et/ou l'approche adoptée. Le titre est provisoire pour le projet et peut être modifié avant de rendre le travail rédigé.

Ex.1 : L'histoire avec sa grande hache. Trois façons de l'affronter par l'écriture : *Lessico familiare* (Natalia Ginzburg), *W ou le souvenir de l'enfance* (George Perec) et *Kindheitsmuster* (Christa Wolf).

Ex.2 : Réécrire l'*Odyssée* au XXème siècle. Mensonge et création littéraire dans *Naissance de l'Odyssée* de Jean Giono et *Strändernas svall* d'Eyvind Johnson.

2. Sujet choisi

2.1. *Description* concise du sujet choisi. Résumez en quelques lignes la problématique que vous voulez explorer.

2.2. *Définissez* tous les termes utilisés dans le titre. Si votre titre comporte les termes « dialogue intertextuel » ou « généricité », définissez ce que vous entendez par ces notions.

3. Hypothèse(s) de travail

Votre travail doit contenir une problématique et poser des questions auxquelles vous tenterez de répondre par une étude argumentée.

4. Corpus

4.1. Quels sont les critères de *sélection* de votre corpus en fonction du sujet et de votre hypothèse ?

4.2. Donnez une *description* succincte des textes de votre corpus. Il ne s'agit pas de faire des « résumés », mais de décrire les caractéristiques des textes choisis (énonciatives, génériques, thématiques, stylistiques etc.) et de justifier, par là, leur choix.

5. Méthodes

5.1. Quel est l'apport de la comparaison comme *méthode* pour votre sujet ?

5.2. Quels sont *les plans de la comparaison* que vous voulez construire pour votre analyse ?

6. Esquisse d'un plan

Indiquez les étapes de votre argumentation sous forme d'un plan avec titres et intertitres.

7. Annexes

Les annexes contiennent des textes de votre corpus inédits ou difficilement accessibles, des traductions de travail ou encore d'éventuels schémas et tableaux explicatifs. Ajoutez les textes de votre corpus dans l'édition à laquelle vous recourrez selon entente avec votre assistant ou professeur.

8. Références bibliographiques en 3 rubriques

1. Textes (ce sont les œuvres sur lesquelles porte le travail, en ordre alphabétique selon les noms d'auteurs. On donnera l'année de la première parution entre crochets).

RANSMAYR, Christoph [1988] : *Die letzte Welt*, Frankfurt am Main, Fischer, 2003.

2. Études (en ordre alphabétique selon les noms des critiques, date de l'étude entre parenthèses, sans distinguer articles et livres).

ADAM, Jean-Michel & HEIDMANN, Ute (2003a) : « Du récit au rocher : Prométhée d'après Kafka », in *Poétiques comparées des mythes*, Lausanne, Payot, p. 187-212.

- (2003b) : « Discursivité et (trans)textualité. La comparaison pour méthode. L'exemple du conte », in *L'analyse du discours dans les études universitaires*, R. Amossy et D. Maingueneau (éds.), Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 29-49.

MESCHONNIC, Henri (1998) : « Les grandes traductions européennes, leur rôle, leurs limites. Problématique de la traduction », in *Précis de littérature européenne* (sous la direction de Béatrice Didier), Paris, P.U.F., p. 221-239.

– (1999) : *Poétique du traduire*, Paris, Verdier.

3. Ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, etc. en ordre alphabétique selon les titres).

Dictionnaire d'analyse du discours (2002), sous la direction de Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris, Seuil.

Enzyklopädie des Märchens : Handwörterbuch zur historischen und vergleichenden Erzählforschung (1975 →), hrsg. von Kurt Ranke, Red. Lotte Baumann, Ines Köhler [et al.], Berlin, New York, W. de Gruyter.

The Oxford Companion to Fairy Tales (2000), Jack Zipes éd., Oxford, Oxford University Press.

2. RECHERCHES BIBLIOGRAPHIQUES

Les suggestions suivantes vous aident à établir la bibliographie des textes et ouvrages critiques pertinents pour votre sujet de recherche. Les outils décrits ci-dessous forment un ensemble de base pour vous commencer une recherche.

2.1. Bibliothèque Cantonale Universitaire (BCU)

La première étape incontournable est la consultation des collections de la BCU sur votre sujet ou auteur. Commencez par les rayons de la BCU en libre accès. Accédez ensuite aux différents catalogues de la BCU par les liens suivants :

- site général de la BCU : <http://www.unil.ch/bcu>
- réseau vaudois : <http://opacvd.rero.ch/gateway>
- réseau collectif : <http://opac.rero.ch/gateway>
- Perunil (périodiques électroniques) : <http://perunil.unil.ch/>

2.2. Bases de données

L'étape suivante permet d'élargir la recherche à d'autres bibliothèques ou bases de données suisses et étrangères pour connaître l'état actuel des recherches dans votre domaine.

Marche à suivre pour accéder aux bases de données internationales disponibles depuis le site de la BCU :

Pour un accès depuis l'extérieur du campus, utilisez le réseau sécurisé de l'UNIL :

1. Insérez l'adresse <https://crypto.unil.ch> dans votre navigateur puis entrez votre nom d'utilisateur ainsi que votre mot de passe (identique à ceux que vous utilisez pour accéder à votre compte email unil.ch). Vous entrez alors dans un site sécurisé.
2. Saisissez l'adresse de la BCU www.unil.ch/bcu dans le champ supérieur droit et cliquez sur « parcourir ». Vous vous retrouvez sur le site de la BCU via le serveur sécurisé.

Pour un accès depuis le campus, allez directement sur le site de la BCU :

3. Dans le menu déroulant en haut à droite (accès aux catalogues), cliquez sur « Bases de données ». Vous entrez sur la page de la BCU donnant une liste des ressources électroniques disponibles (bibliographies, textes en ligne, dictionnaires, revues spécialisées, etc.)
4. Trois possibilités de recherche vous sont offertes : recherche d'une base de données par discipline, par catégorie ou par mot du titre. Pour commencer une recherche, il est préférable de chercher sous « discipline », par ex : « Langues et littératures modernes ». Si vous connaissez le nom de la base bibliographique (ex. MLA) ou des revues scientifiques (Ex. JSTOR ou Project MUSE) que vous voulez utiliser, cliquez sur la lettre correspondante (ex. J pour JSTOR).

Pour des informations complémentaires ainsi que des marches à suivre, il est vivement recommandé de consulter le site de la BCU et de suivre les séances de formation régulièrement organisées à l'intention des différents usagers de la bibliothèque.

2.3. Bibliothèques numériques

De nombreux textes numérisés en édition intégrale ou en consultation limitée sont disponibles dans des bases de données spécialisées. Dictionnaires, encyclopédies, livres électroniques ou corpus de textes peuvent être ainsi consultés et téléchargés très facilement. La page <http://www.unil.ch/bcu/page33261.html> du site de la BCU contient un certain nombre de liens intéressants. Quelques exemples :

Gallica - <http://gallica.bnf.fr/>

Bibliothèque Nationale de France

Projet Gutenberg - <http://www.gutenberg.org/>

Google Recherche de livres - <http://books.google.ch/>

Base de données couvrant essentiellement le domaine anglo-saxon, mais avec de plus en plus de livres dans d'autres langues. 100'000 livres de la BCU, première bibliothèque de langue française à rejoindre le projet, seront bientôt numérisés avec l'aide de Google.

2.4. Autres sources d'informations

Google Scholar : <http://scholar.google.com/>

Base de données permettant de trouver des éditions électroniques de livres et d'articles dans des domaines spécialisés.

3. ORGANISATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Une bonne gestion des ressources bibliographiques permet de gagner du temps. Il existe de nombreux logiciels permettant d'organiser et d'exploiter vos références. Ils permettent d'éviter l'exercice fastidieux qui consiste à recopier vos références et notes de bas de page pour chaque texte ou article. Certains logiciels permettent d'interroger des bases de données bibliographiques ou des catalogues de bibliothèques en ligne, d'importer automatiquement des références bibliographiques, de publier des bibliographies sur le Web, de créer automatiquement des citations et des listes de références bibliographiques dans des documents de traitement de texte, cela dans un format que vous définirez à l'avance.

Pour des informations complémentaires concernant les logiciels de gestion de bases bibliographiques, vous pouvez consulter les sites suivants :

- **EndNote – logiciel payant**
www.endnote.com
- **BiblioExpress – logiciel gratuit**
www.biblioscape.com/biblioexpress
- **HotReference – logiciel gratuit**
www.hotreference.com

4. REDACTION ET MISE EN FORME

Les étudiants qui choisissent de rédiger leur travail en anglais consulteront avec profit le vade-mecum de la section d'anglais : *The English Department's Guide to Essay writing (EDGE)*. De plus, il comprend, entre autres, un chapitre détaillé sur l'écriture, le style et la structuration d'un argument qui peut être utile à tous les étudiants.

Page de titre : conformez-vous aux exemples donnés au chapitre 9 (et téléchargeables en document Word sur le site www.unil.ch/lleuc).

Mise en page : le texte doit être aéré. Les marges sont de 3 centimètres en haut, en bas et à gauche de la page, de 4 centimètres à droite. L'interligne est de 2. Le corps d'écriture est de 11 points (Times). N'oubliez pas de structurer votre texte en paragraphes, chapitres, sous chapitres (avec intertitres) et de numéroter les pages (sauf la page de titre).

Résumé : rédigez un bref résumé (*abstract*) du travail (10-15 lignes) en première page.

Sommaire : le sommaire, qui reprend les titres des chapitres et les sous-titres de votre travail, se situe au début. Il renvoie aux pages correspondantes dans le travail. Vérifiez que les titres et intertitres correspondent exactement à ceux qui sont donnés à l'intérieur du travail, de même pour les numéros de pages.

Titre du travail

1. Titre de chapitre
 - 1.1. Intertitre
 - 1.1.1. Sous-titre
 - 1.1.2. Sous-titre
 - 1.2. Intertitre
 - 1.2.1. Sous-titre
 - 1.2.2. Sous-titre
2. Titre de chapitre...
3. Titre de chapitre...

Citations : la question des citations ne se résout pas facilement en littérature comparée, puisque les conventions changent d'un pays à l'autre. Nous vous proposons de suivre les indications ci-dessous.

La manière de citer dépend de la longueur de votre citation :

- **Si vous citez un mot** : dans un travail écrit en français, le mot est toujours d'abord rendu en français, entre guillemets, ceci pour maintenir la fluidité de votre phrase. Le mot en langue originale doit néanmoins être cité entre guillemets dans une parenthèse qui suit le mot français.

Ex : Ils présentèrent leur théorie sur la « poésie populaire » (« Volkspoesie »).

- **Si vous citez une phrase de moins de 3 lignes** : la citation est également insérée entre guillemets dans le texte et citée en langue originale s'il s'agit d'une phrase indépendante (avec la traduction en français entre parenthèses). La citation est rendue en français si elle fait partie de votre phrase (dans ce cas, la citation en langue originale est à mettre entre parenthèses).
- **Si vous citez plusieurs phrases ou une phrase qui excède 3 lignes**, la citation ne doit plus apparaître dans le fil du texte mais sous forme de pavé, c'est-à-dire dans un paragraphe en retrait à droite avec un interligne 1 et un corps de caractère plus petit (10 pt). Le texte est toujours cité en langue originale. La traduction doit être donnée sous la citation originale s'il s'agit d'une source, mais en note en bas de page s'il s'agit d'un texte critique. Exceptions à discuter.
- **Si une citation est tronquée**, on le signale à l'aide de crochets : [...]. Lorsqu'elle est modifiée, on le signale également :

Ex : « Les gens se mirent à crier tout haut [qu'elle] était une ogresse ».

- **Lorsqu'une idée est tirée d'un ouvrage ou d'un article**, la référence doit être donnée en note.
- Il est impératif de signaler une citation en l'encadrant de guillemets.

Notes : le contenu des notes est très divers. Il donne toujours une information intéressante ou utile, mais qui apparaît secondaire par rapport à votre argumentation principale.

Les notes sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles ont un interligne 1 et un corps de caractère plus petit que ceux du texte (10 pt) et sont numérotées de façon continue.

Les notes qui donnent des références d'ordre bibliographiques doivent renvoyer d'une façon abrégée à la bibliographie en mentionnant l'auteur, l'année et le numéro de page selon le modèle suivant (éviter op.cit., id., ibid., etc.):

Ex : Gracq 1980 : 88.

Annexes et bibliographie : voir au point 1 « projets de travaux et dossiers d'examens ».

5. RELECTURE

Avant de rendre votre travail, il est vivement conseillé de prendre le temps de donner votre texte à lire à des collègues, amis, ou membres de votre famille. Un tel exercice est souvent salutaire car les commentaires de lecture des personnes ne se trouvant pas nécessairement dans votre domaine de recherche vous permettront de clarifier vos propos. La première version d'un travail n'est jamais la version définitive ; ce n'est que par la succession des différentes récritures que votre propos se clarifie. Vous pouvez aussi effectuer des relectures « en tandem » : celui qui relit un travail est à son tour relu par son partenaire.

6. TRAVAUX ECRITS

Afin de mieux vous aider dans la rédaction de vos travaux écrits, nous vous proposons de procéder en plusieurs étapes avec l'aide de votre assistant et dans les délais indiqués¹ :

- Dans un premier temps, vous définissez un sujet et un corpus sur la base de la problématique de l'enseignement.
- Dans un deuxième temps, vous rendez un projet détaillé (selon les consignes décrites au chapitre 1).
- Dans un troisième temps, vous rendez votre travail rédigé sous forme informatique et papier.

Au niveau BA, le travail, entre 8 et 10 pages, est un texte argumenté qui porte en principe sur deux textes.

Au niveau MA, la réflexion méthodologique est plus développée, il est possible de travailler sur plus de deux textes, et le travail fait entre 15 et 20 pages.

En ce qui concerne les projets de mémoire et de thèse, il faut consulter votre directeur/trice pour fixer un calendrier et obtenir des consignes précises. Il est vivement conseillé de suivre le séminaire d'épistémologie de la comparaison (Construire les comparables) donné chaque année par la Prof. Ute Heidmann.

7. EXAMENS

Les examens oraux ou écrits de littérature comparée s'effectuent différemment selon le régime appliqué par chaque section de la Faculté des Lettres choisie par l'étudiant pour y faire valider son examen. En règle générale, l'étudiant détermine son programme d'examen, en accord avec l'enseignant, à partir du cours ou du séminaire (corpus, orientations méthodologiques et théoriques). Il sera également convenu d'une bibliographie.

En ce qui concerne le **module interdisciplinaire en littérature comparée** du programme à options au niveau BA, l'examen porte sur les deux enseignements suivis. Le dossier d'examen indiquera les deux cours choisis ainsi que les compétences linguistiques et disciplines étudiées, selon les indications infra).

7.1. Délais de remise des dossiers

Veuillez respecter les consignes de la faculté pour l'inscription aux examens. La feuille d'inscription à faire signer doit contenir les coordonnées de l'étudiant ainsi que le sujet et le corpus qui ont préalablement été acceptés par l'enseignant.

Le dossier d'examen oral (voir les détails dans le premier chapitre) doit être rendu sous sa forme définitive au plus tard deux semaines avant le début de la session d'examen, et le dossier d'examen écrit au plus tard quatre semaines avant.

7.2. Durée et déroulement des examens

L'examen écrit consiste en une dissertation de 6 heures.

L'examen oral consiste en une préparation de 1 heure et une interrogation de 30 minutes.

7.3. Quelques critères d'évaluation

- Maîtrise du sujet et des textes choisis
- Capacité de « construire les comparables »
- Capacité à situer la problématique, à la mettre en perspective et à en dégager les enjeux
- Précision et finesse d'analyse dans les études de cas
- Clarté, précision de la terminologie et de l'argumentation
- Gestion du temps
- Originalité et difficultés du sujet et du corpus choisis

¹ Les dates exactes sont communiquées pour chaque cours par l'enseignant. Il est bien sûr possible d'anticiper les échéances, mais nous ne prenons pas en considération les travaux qui ne respectent pas les délais.

7.4. Soutenance du mémoire

Vous disposez de 30 minutes pour une présentation qui devrait situer le sujet dans votre parcours personnel d'étudiant et dans son contexte critique et théorique. Cette présentation devrait aussi mettre en évidence les points forts de votre travail. Il ne s'agit pas de résumer le mémoire, mais de souligner les résultats de votre recherche qui vous paraissent les plus probants. Elle devrait finalement mettre en évidence les points faibles de votre travail et, ainsi, anticiper les critiques éventuelles.

8. CONTACTS

Prof. Ute Heidmann
Ute.Heidmann@unil.ch
Anthropole, bureau 3026
Tél. +4121 692 29 50
Heures de réception : lundi 19h - 20h

Martine Hennard Dutheil de la Rochère (MER)
Martine.HennardDutheilDeRochere@unil.ch
Anthropole, bureau 5068
Tél. +4121 692 29 97
Heures de réception : voir affichage bureau 5068

Cyrille François (assistant)
Cyrille.francois@unil.ch
Anthropole, bureau 3031.1
Tél. +4121 692 29 56
Heures de réception : lundi 14h - 15h

Olivier Knechciak (assistant)
Olivier.Knechciak@unil.ch
Anthropole, bureau 3026
Tél. +4121 692 29 50
Heures de réception : mardi 10h – 12h

Professeurs associés au CLE :

Jean-Michel Adam, linguistique française
Marco Praloran, Langue et Littérature italiennes
Valérie Cossy, Etudes genres

www.unil.ch/leuc

9. PAGE DE TITRE

Travail écrit : projet et version définitive

Université de Lausanne

21 mai 2008

Langues et littératures européennes comparées

(Projet de)
Travail écrit de séminaire, MA

L’histoire avec sa grande hache.

**Trois façons de l’affronter par l’écriture : *Lessico familiare* (Natalia Ginzburg),
W ou le souvenir de l’enfance (George Perec) et *Kindheitsmuster* (Christa Wolf)**

Discipline étudiées : Français moderne
Anglais
Programme à options

Langues actives et *passives* : Français
Anglais
Allemand
Italien

Séminaires et cours suivis : - Introduction à la littérature comparée (hiver 2006)
- Analyse textuelle et comparative: les traductions littéraires (été 2007)
- Approche comparative de la littérature de jeunesse (printemps 2008)

Examens passés en LLEUC : Examen oral, programme à options, BA, juin 2007

Prof. Ute Heidmann
Assistant : Cyrille François
Approche comparative de la littérature de jeunesse

Jeanne Dupont
jeanne.dupont@unil.ch

Projet de mémoire

L'histoire avec sa grande hache.

**Trois façons de l'affronter par l'écriture : *Lessico familiare* (Natalia Ginzburg),
W ou le souvenir de l'enfance (George Perec) et *Kindheitsmuster* (Christa Wolf)**

Discipline étudiées : Français moderne
Anglais
Programme à options

Langues actives et *passives* : Français
Anglais
Allemand
Italien

Séminaires et cours suivis : - Introduction à la littérature comparée (hiver 2006)
- Analyse textuelle et comparative: les traductions littéraires (été 2007)
- Approche comparative de la littérature de jeunesse (printemps 2008)

Examens passés en LLEUC : Examen oral, programme à options, BA, juin 2007

Sous la direction de :
Prof. Ute Heidmann

Expertise par :
Martine Hennard Dutheil de la Rochère

Jeanne Dupont
jeanne.dupont@unil.ch

Dossier d'examen oral

MA : programme à options (03OM24)

L'histoire avec sa grande hache.

**Trois façons de l'affronter par l'écriture : *Lessico familiare* (Natalia Ginzburg),
W ou le souvenir de l'enfance (George Perec) et *Kindheitsmuster* (Christa Wolf)**

Discipline étudiées : Français moderne
Anglais
Programme à options

Langues actives et *passives* : Français
Anglais
Allemand
Italien

Séminaires et cours suivis : - Introduction à la littérature comparée (hiver 2006)
- Analyse textuelle et comparative: les traductions littéraires (été 2007)
- Approche comparative de la littérature de jeunesse (printemps 2008)

Examens passés en LLEUC : Examen oral, programme à options, BA, juin 2007